

## Questions orales

● (1430)

[Français]

## LA CONSOMMATION

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT EST EN TRAIN  
D'ÉLABORER UNE POLITIQUE DU SUCRE

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre responsable de la protection du consommateur.

Sans préjudice au fait que les trois grands du sucre dans l'Est du Canada sont toujours en procès, est-ce que le ministre maintient que beaucoup de citoyens se font littéralement rouler par les grands cartels du sucre, qui fondent leurs prix sur celui de la Bourse de Londres et, dès lors, peut-il dire à la Chambre si lui-même ou ses collègues des ministères concernés sont à élaborer une véritable politique du sucre pour le Canada?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Oui, monsieur le président, dans les deux cas.

**M. Wagner:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Est-ce que le ministre songe en particulier à l'expansion de la raffinerie de Saint-Hilaire comme une des solutions concrètes susceptibles de démocratiser le marché du sucre, et surtout comme un des moyens d'action susceptibles d'assurer la véritable protection du consommateur?

**M. Ouellet:** Ceci est aussi à l'étude, monsieur le président.

\* \* \*

[Traduction]

## L'INDUSTRIE

TRIDENT AIRCRAFT COMPANY—DEMANDE D'AIDE  
GOUVERNEMENTALE

**M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de la compagnie Trident Aircraft, de la Colombie-Britannique, qui a annoncé hier qu'elle allait fermer son usine le 30 avril. Le ministre voudrait-il accorder à la Trident Aircraft de la Colombie-Britannique une aide équivalente à celle que le gouvernement a apportée à la DeHavilland Aircraft, en Ontario, et à la Canadair, dans le Québec?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, il y a environ quatre semaines j'ai dit bien clairement à Vancouver que le gouvernement fédéral était disposé à accorder une aide générale à cette compagnie. Nous avons dit que nous lui accorderions quelque deux millions de dollars, je pense, et nous lui avons déjà versé près de un million. Nous avons demandé aux actionnaires de ladite société de se préparer à fournir environ un million de dollars et je crois que le gouvernement de la Colombie-Britannique était disposé à verser également environ un million. Il me semble que c'est aux actionnaires d'agir maintenant. Ils ne devraient

[M. Trudeau.]

pas s'attendre à ce que le gouvernement et les contribuables du Canada endossent tout le fardeau de la situation.

**M. Reynolds:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander ceci au ministre: n'est-il pas vrai qu'il n'a pas fait cette offre à la compagnie par écrit?

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, les représentants de la compagnie en question sont tout à fait au courant de notre prise de position et je ne cache pas que cela puisse poser le moindre problème en l'occurrence.

\* \* \*

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA MESURE LÉGISLATIVE POUR LA RÉGLEMENTATION DES  
NÉGOCIATIONS PAR SECTEUR—LA POSSIBILITÉ DE  
PRÉSENTATION

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Lorsqu'on a demandé au gouvernement le mois dernier, s'il songeait à présenter une mesure législative réglementant les négociations avec chaque secteur de l'industrie en particulier, le président du Conseil du Trésor s'est moqué de la suggestion et le ministre lui-même a dit qu'il n'avait rien à dire et qu'il n'était pas en mesure de discuter des problèmes ouvriers à ce moment-là. Vu le malaise incessant dans de nombreux secteurs publics de l'économie et comme le premier ministre lui-même a demandé l'avis du CTC au sujet d'une telle proposition, le ministre pourrait-il nous assurer que l'on songe vraiment à présenter une mesure législative de ce genre pour empêcher la fragmentation du pouvoir syndical et à quel moment elle sera présentée?

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je ne puis assurer au député qu'une mesure législative soit maintenant envisagée, parce qu'il n'est pas du tout certain que ce soit la meilleure façon d'arriver à ce résultat. J'aimerais toutefois signaler au député que nous avons fait pas mal de travail au sein du ministère pour voir comment on pourrait favoriser cette tendance, et nous en avons discuté avec les parties tant patronales que syndicales. J'ai certes reçu beaucoup d'encouragement dans ce sens des syndicats.

\* \* \*

## LA GENDARMERIE ROYALE

L'ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS DU SYNDICAT  
INTERNATIONAL DES MARINS

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question, qui a trait à un sujet qui est plus ou moins d'ordre administratif, s'adresse au solliciteur général. Dans une réponse, le 6 mai, le ministre a indiqué qu'il communiquait toutes les semaines avec le commissaire de la GRC et que ce dernier pensait alors que l'enquête sur le Syndicat international des marins serait terminée très prochainement. Quand le ministre a-t-il communiqué pour la dernière fois avec le commissaire de la GRC pour savoir quand l'enquête sera terminée?